

CLUB DES ARCHERS MONTOIS

(n° d'agrément : 22/85/034)

**Le club des archers montois a le plaisir de vous inviter à son concours en salle :
Qualificatif au championnat de France sans récompense : 7 cibles (28 places)
+ 2 cibles supplémentaires pour 8débutants
Ouvert à tous**

MERCREDI 10 DECEMBRE 2008 Salle omnisport – route du both – Saint Jean de Monts

Ouverture du greffe :	14 H 30
Vérification du matériel :	15 H
Echauffement sur blason (30mn) :	15 H 15
Début des tirs :	15 H 45

NB : Pour les AMP, les tirs se déroulent sur trispots verticaux

Pour les classiques, les tirs se déroulent sur blasons de 40 ou trispots (confirmer à inscription)

TARIFS :

Adultes : 5,50 €

Jeunes : 4 €

L'accès au pas de tir est réservé aux archers munis de leur passeport et certificat médical à jour.

Les chaussures de sport sont obligatoires dans la salle.

INSCRIPTIONS

Elles devront être adressées de préférence par courrier accompagnées d'un chèque établi à l'ordre de :

CLUB DES ARCHERS MONTOIS à DURIEZ Sabine

182 rue du moulin cassé – 85160 St Jean de Monts – tél. : 02 51 59 11 47

avant le **samedi 6 décembre 2008** ; elles seront enregistrées par ordre d'arrivée avec le règlement.

Président : ROUSSY Patrice

13 avenue des seringuas - 82270 St Hilaire de Riez

tél. : 02 28 11 24 87